

Le 14 mai 2024

DÉCLARATION ANTI-CORRUPTION

Crédit Mutuel Arkéa, groupe bancaire coopératif, a défini une **Raison d'être** qui trouve ses fondements dans son histoire, son identité et ses valeurs. Élaborée de manière collaborative, elle constitue le socle de sa stratégie et soutient **une vision éthique** du modèle bancaire de demain. MONEXT, établissement de paiement et entité de ce groupe, partage cette **Raison d'être** ainsi que les valeurs qui en découlent. Cette conviction se traduit par **l'exemplarité de nos pratiques et l'alignement de nos comportements professionnels sur les valeurs promues par MONEXT.**

La lutte contre la corruption représente un enjeu socio-économique majeur pour instaurer un climat de confiance et de transparence dans la société.

Au travers du Crédit Mutuel Arkéa, MONEXT adhère au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2015. Cette adhésion marque notre engagement en faveur des dix principes universels qu'il inclut, relatifs au respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

MONEXT a ainsi mis en place une politique globale de lutte contre la corruption, en conformité avec la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (« Sapin II »).

Il appartient à toutes les parties prenantes de MONEXT - dirigeants, administrateurs, collaborateurs, partenaires - de s'inscrire au quotidien dans le respect du dispositif de prévention et de lutte contre la corruption et le trafic d'influence. Des formations spécifiques sont régulièrement dispensées à cet effet. MONEXT a également adopté un code de conduite anticorruption qui définit et illustre les comportements résolument prescrits.

A tout moment, chacun dispose du droit d'alerter d'une violation du code de conduite anticorruption ou de toute autre atteinte à la probité, en toute confidentialité et avec la garantie de bénéficier d'une protection particulière.

Par cette déclaration, en cohérence avec nos enjeux de responsabilité sociétale, **MONEXT réaffirme son engagement en faveur de la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, ainsi que notre principe de tolérance zéro en matière de corruption.**

Pour le Directoire :

Guillaume PRIN

